

Glacier (15 à 25 ans)

RÉF | 8935

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

Nettoyer et entretenir les locaux et l'outillage;
Préparer, peser et doser les matières premières;
Aider à la préparation et à la fabrication de toutes les crèmes;
Battre la crème fraîche;
Préparer les fruits frais et les conserves prêtes à l'emploi;
Mettre au point le chocolat couverture;
Fabriquer les paillettes et des garnitures simples de chocolat;
Préparer des sauces simples telles que sauce chocolat, sauce caramel, sauce au café, sauce aux fruits;
Préparer les sirops et mesurer le degré de cuisson à l'aide du thermomètre, du pèse-sirop et à la main;
Réaliser du sucre filé;
Fabriquer le broyage, la pralin, le praliné, la nougatine, la brésilienne;
Préparer, dresser, cuire et conserver les différentes sortes de meringue;
Préparer et cuire les produits simples de pâtisserie utilisés dans le métier, tels que : biscuit, génoise et biscuit cuillère;
Préparer les mélanges de base : choisir les matières premières ; préparer l'appareil ou mix ; napper et pasteuriser; homogénéiser; refroidir; surveiller la maturation; colorer; introduire les parfums.

Programme

- **Connaissances générales :**

Communication; Droit; Economie; Mathématiques.

- **Connaissances professionnelles :**

Matières premières; Equipement professionnel;
Technologie; Commercialisation et distribution des glaces; Dessin; Hygiène et sécurité professionnelle;
Organisation de la profession.

- **Pratique en entreprise :**

Si les cours de connaissances professionnelles ne sont pas organisé, l'apprenant suivra des cours connexes.

Formation en alternance via un [contrat d'alternance](#) :

- formation théorique au centre de formation;
- formation pratique en entreprise.

Vous devrez donc trouver un patron-formateur qui accepte de vous engager sous contrat d'alternance.

Le [délégué à la tutelle](#) est l'intermédiaire indispensable à la conclusion du contrat d'alternance. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil.

Le contrat d'alternance répond à l'obligation scolaire et peut être conclu à tout moment de l'année.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et peut aboutir à l'engagement de l'apprenti au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

**Certification(s)
visée(s)**

Certificat d'apprentissage, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Type de formation

[Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée

3 année(s)

Horaire

En journée, 12 heures semaine en 1ère année; 8 heures en 2ème et 3ème année.

Début

Septembre

Coût

Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir entre 15 et 25 ans.

Vous devez :

- **avoir atteint l'âge de 15 ans.** Sachant que le contrat d'alternance doit se terminer au plus tard l'année de vos 26 ans, l'accès après 23 ans devra être conditionné à l'établissement du plan de formation.
- **avoir fréquenté au moins deux années dans le premier degré de l'enseignement secondaire.**

Dans certains cas spécifiques, en fonction de votre parcours scolaire et de vos compétences, vous devrez suivre un programme de cours préparatoires préalable à votre formation en entreprise.

Vous ne répondez pas à ces conditions ? Vous avez des questions ?

Nous vous recommandons de prendre contact avec un [délégué à la tutelle](#) du Sfpme.

Les ressortissants étrangers hors union européenne de plus de 18 ans doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription sur le [site de l'organisme](#). Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux contrats d'alternance, il s'assurera que vous êtes dans les conditions d'admission. Il établira avec vous un plan de formation (durée et choix du métier). [Consultez les permanences des délégués à la tutelle.](#)

Organisme

SFPME - Apprentissage

Rue de Stalle 292b

1180 UCCLE

Tél: 0800 85 210

<https://www.efp.be/>

